



Buxia énergies
L'énergie citoyenne

LETTRE N° 4
Septembre 2017



Nous revenons vers vous pour cette rentrée avec notre 4^{ème} lettre. Vous y trouverez les états d'avancement de nos projets, mais aussi deux articles bilans sur la population de nos associés et sur les premières analyses de production de nos installations. Nous vous donnerons aussi un éclairage sur le dernier arrêté tarifaire paru en mai et applicable depuis le 10 mai 2017, il bouleverse complètement notre modèle d'affaire et remet en question le programme que vous avez validé lors de l'AG de mars dernier.

Bonne lecture !

Avec le Collège de gestion de Buxia Énergies, je vous souhaite à toutes et tous une fructueuse année 2017, et bonheur et paix dans vos vies.

Gilles FANGET, Président,



Nos 2 installations 2016 :



Elles sont en production respectivement depuis le 19 janvier et le 13 mars.

Toutes deux situées sur La Buisse et chacune d'une puissance unitaire de 8,83 kWc (Salle socio-éducative et Maison Laurent), nous avons estimé la production en fonction de l'orientation des toitures et des masques environnants. Pour ces 6 premiers mois de fonctionnement la production a dépassé nos estimations avec 13 046 kWh produits au 31 juillet! En effet grâce à un hiver et un printemps ensoleillés nous avons produit plus de 9 % de plus qu'espéré ! Rattrapant ainsi les retards de connexion au réseau. Cela veut dire un peu plus de rentrée d'argent lorsqu'on facturera la production injectée sur le réseau à EDF. On pourra ainsi réinvestir ces sommes dans les nouveaux projets développés par Buxia Énergies dans différentes communes du Pays Voironnais. Ces bonnes nouvelles nous permettent d'être optimistes sur les productions attendues et ce d'autant qu'en parallèle nous nous efforçons de réduire les délais de raccordement pour produire au plus vite après l'installation des panneaux.



Les projets 2017 :

Les travaux de réfection de toiture de la salle polyvalente de La Buisse sont bien avancés. Nous avons choisi d'intervenir après réception de ces travaux pour simplifier les partages de responsabilités. Ce dossier est difficile car nous avons du faire face à un souci de structure, nous vous en parlerons lors de l'AG à venir.

Côté Billeu, tout s'est déroulé selon notre planning. Ce ne fut pas sans mal car l'organisme de contrôle retenu initialement a du décliner son engagement car un de ses employés souhaite devenir associé de Buxia Énergies et cela pouvait induire un risque de conflit d'intérêt. Et Enedis nous a fait perdre une semaine en annulant unilatéralement le 1^{er} rendez-vous pour le raccordement.

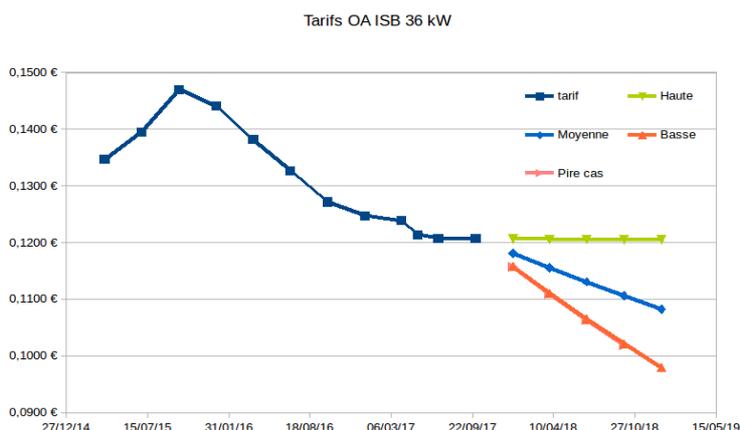
Nous avons déposé trois dossiers au 30 juin dernier, deux projets de 9 kW à St Étienne de Crossey et un 36 kW à St Jean de Moirans. Nous avons pour ces projets les propositions de raccordement que nous validerons courant octobre après l'AG dont nous parlerons plus loin. Pour ces trois dossiers, nous avons bénéficié d'un engagement plus que significatif des municipalités et de leur services et ce fut décisif car les nouvelles règles nous compliquaient bien la tâche (voir arrêté du 9 mai).

Avant la fin de ce mois, changement de trimestre, donc de tarif, oblige, nous espérons déposer deux dossiers un 9 kW à Voiron – Le Préau des Colibris - avec un couplage avec du solaire thermique, et un 36 kW à Coublevie – École d'Orgeoise. Pour chacun de ces deux projets, nous avons une équipe projet qui soutient notre action, c'est là l'occasion de les remercier pour le travail accompli et à venir !

Nous avons des contacts sérieux avec les municipalités de Charnècles et Charavines, et avec le Pays Voironnais (site de Coublevie). Nous souhaitons déposer au moins deux dossiers avant fin 2017. Et du côté de partenaires privés, nous avons rencontré Pluralis et pris contact avec l'association des entreprises Centralp (avec le pays Voironnais). Nous vous donnerons plus d'infos ultérieurement mais nous visons une consolidation de notre modèle d'affaire en y ajoutant des projets mixte PV thermique et des toits de

initiales des primes sont telles que le tarif « IAB » résultant dès le 10 mai a perdu plus de 12 % par rapport à sa valeur de la veille.

Nous avons fait des simulations avec ces nouveaux tarifs et la chute en TRI dépasse le point ; de 6,1 % à 4,5 % par exemple pour une centrale type de 9kW. Heureusement le tarif de base lui a faiblement baissé et on se retrouve avec les installations 36 kW qui ont un TRI qui se maintient est devient donc meilleur que ceux des petites unités. Nous avons donc revu les futurs projets à cet éclairage et allons vous soumettre pour avis le programme remanié car les changements dépassent le mandat que vous nous aviez donné.



En plus des évolutions en structure et en valeur des tarifs, le nouvel arrêté a introduit des pièces nouvelles à fournir pour les demandes. Parmi celles-ci le titre de propriété du bâtiment fait partie des pièces exigées. Mais c'est très compliqué pour les bâtiments communaux et surtout les écoles. Ces documents ou les certificats de taxes foncières n'existent pas forcément. Nous avons du négocier pour prouver la propriété d'un autre façon. Enfin la règle de la « puissance Q », puissance déjà installée autour de la future unité a encore changé. Mais dans cette nouvelle configuration, cela nous permet à présent de nous installer aux côtés de centrales existantes pourvu qu'elles aient été raccordées 18 mois avant notre demande.

Vie de votre SAS Buxia Energies :

Comme annoncé en introduction de cette lettre, nous convoquons une **assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement le 6 octobre 2017**. Nous vous enverrons sous peu la convocation et les documents nécessaires pour que vous puissiez prendre votre décision. Tant que nous n'aurons pas votre feu vert, aucun engagement financier ne pourra être pris par le collège de gestion. Elle aura lieu à la salle socio-éducative de La Buisse, bloquez déjà cette date dans vos agendas.

 Nous vous informons également de l'événement que nous co-organisons avec Enercoop et le CEVC, dans le cadre de la semaine des possibles (ex-journées de la transition). Il s'agit d'un **Apéro à Convictions**. Rendez-vous au **Café de la Gare à Voiron**, dit aussi Café Benoit, pour un apéro partagé ! **JEUDI 28 SEPTEMBRE de 18h30 à 20h30**. Voir le papillon joint ou notre site pour les détails.

Pour rejoindre Buxia Energies ou pour plus d'informations :

- Page Web : www.buxia-energies.fr, vous y trouverez les documents clefs à télécharger ainsi qu'un formulaire d'adhésion.
- Par courriel : contact@buxia-energies.fr ;
- Par courrier : Buxia Énergies – 125, Rue de la grande montée – 38500 LA BUISSE ;

Le placement d'argent dans Buxia Énergies S.A.S. est-il sûr ?

L'objectif est bien sûr de faire de Buxia Énergies S.A.S. une structure stable et pérenne, destinée à contribuer longtemps à l'ambition d'une énergie réellement plus respectueuse de l'environnement. Votre argent sera bloqué pendant 5 ans, mais avec 4 centrales, un bénéfice sera dégagé avec un rendement estimé à 1 ou 2%. Néanmoins, souscrire au capital de Buxia Énergies S.A.S. inclut un risque financier, comme toute prise d'actions dans le capital d'une société par actions simplifiée.

Plus nous serons nombreux, plus le risque sera faible car les frais liés aux emprunts seront réduits, voire nuls.